

ÉTUDE QUALITATIVE DES EFFETS DES PROGRAMMES D'ÉDUCATION EN MATIÈRE DE POPULATION

Mouna Liliane SAMMAN *

Les relations entre l'éducation et la population sont complexes ; de nombreuses études des effets de la scolarisation sur le comportement démographique dans les pays en développement montrent :

- d'un point de vue collectif, le rôle fondamental joué par l'ascension du niveau de l'instruction féminine dans les pays où baisse la fécondité, la taille réduite de la famille donne alors de meilleures chances aux enfants d'accéder à l'école¹ ;
- d'un point de vue individuel, que la scolarisation des mères est la variable la plus importante dans la réduction de la mortalité de leurs enfants ainsi que dans celle de leur propre fécondité.

Ces résultats, basés sur le niveau d'instruction, ne prennent pas en compte l'aspect qualitatif des contenus et des méthodes de l'éducation ; s'il est bien difficile d'apprécier la qualité d'une éducation ou d'évaluer son impact sur les individus, on ne peut ignorer que les acquisitions des jeunes à l'école sont de la plus haute importance dans la formation de leurs opinions et dans la constitution de leurs attitudes.

Certains pensent que des connaissances en matière de population et un changement conséquent des attitudes mènent à l'adoption de nouveaux comportements démographiques ; d'autres soutiennent que le changement d'attitudes n'est pas nécessairement suivi de changements immédiats dans le

* Unesco. L'auteur est responsable du choix et de la présentation des faits figurant dans cet article, ainsi que des opinions qui y sont exprimés, lesquelles ne sont pas nécessairement celles de l'Unesco et n'engagent pas l'organisation.

1. - Une étude menée en Thaïlande a montré une association entre le pourcentage d'enfants qui entrent à l'école secondaire et la taille de la famille : un enfant issu d'une famille de un ou deux enfants a cinq fois plus de chances d'entrer au premier niveau de l'école secondaire, dont le coût est à la charge des parents, qu'un enfant d'une famille de six enfants ou plus ; cette observation semble valable, avec quelque atténuation bien sûr, même pour les familles dont le niveau socio-économique est élevé.

comportement, les effets ne peuvent être jugés que sur le long terme et échappent à la simple étude d'impact.

Nous étudierons la relation entre l'éducation et la population en mettant l'accent sur les contenus de l'éducation dispensée et son impact sur les connaissances et sur les attitudes acquises par les enseignés en relation avec leur système de valeurs.

A la fin des années soixante-dix, le Bangladesh, le Népal, le Sri Lanka, l'Inde (Tamil Nadu) et la Tunisie introduisent les questions de population dans leurs programmes d'enseignement. Quelques années plus tard, des études évaluent les effets de ces expériences sur les groupes visés (CRUZ et KHATUN, 1985 ; *Population Education Programme in Nepal, 1987* ; JAYASURIYA, 1986 ; *Population Education Project, 1986* ; EL AMOURI, 1985).

La comparaison de ces évaluations montre que les conclusions quant à l'impact de l'action éducative sont toutes relatives, car les changements chez les groupes visés sont observés dans le court terme et l'on ne saurait parler d'effets durables. Par ailleurs, la transmission des connaissances et des idées emprunte divers canaux, dont les moyens de communication de masse ; au Bangladesh, par exemple, 43 % des personnes interrogées déclarent avoir appris l'existence des problèmes de population de leur pays à travers la radio et la télévision et 16 % à travers les journaux et magazines ; au Népal, les enquêtés déclarent que les programmes de la radio sont leur principale source d'information ; cela illustre la difficulté de départager dans les changements d'opinions et d'attitudes observés, la part de l'action éducative et celle des autres sources d'information.

1. QU'EST-CE QU'UN PROGRAMME D'ÉDUCATION EN MATIÈRE DE POPULATION

A la fin des années soixante-dix, la communauté internationale, soutenue par l'Organisation des Nations unies et ses agences spécialisées, lance des programmes d'éducation sur les questions de population dans les systèmes scolaires et extra-scolaires ; l'objectif est « d'aider les enseignés à comprendre les causes et les conséquences des phénomènes de population, qu'elles soient sociales, économiques, politiques ou religieuses, et à répondre par une intention d'agir ou une action proprement dite » (UNESCO, 1978).

De nombreux pays en développement ont cherché à entreprendre des actions pour remédier à leur croissance démographique rapide. Dans les années soixante-dix, ils ont initié, entre autres, des programmes porteurs d'objectifs éducatifs

spécifiques comme l'éducation en matière de population (EMP) ; il ne s'agit pas d'une matière scolaire supplémentaire, mais de considérations sur les questions de population qui animent l'ensemble du processus éducatif ; pour ces pays, l'éducation en matière de population représentait en général un moyen privilégié de lutte contre l'accroissement démographique rapide et ses conséquences sur l'épuisement des ressources, la dégradation de l'environnement et la détérioration de la qualité de la vie.

Ces pays pensaient entraîner des changements dans les attitudes (mariage et taille de la famille, notamment), sinon dans les systèmes de valeurs en faisant prendre conscience aux enseignants et aux élèves que le développement culturel, social et économique dépend, en partie du moins, de la dynamique démographique et que le comportement individuel détermine toute évolution future. Les changements attendus ne pouvaient que contribuer au succès des programmes de planification familiale mis en œuvre.

Les objectifs de l'éducation en matière de population n'ont pas les mêmes priorités dans tous les pays ; certains gouvernements n'ont pas adopté de politique déclarée en la matière par crainte de leur opinion publique ; d'autres ont préféré répondre aux besoins d'éducation ressentis et exprimés par les élèves. Ainsi, en Tunisie, l'éducation en matière de population a été définie comme « une action éducative traitant des questions de population en partant des besoins de l'apprenant, en vue de le préparer à la vie et tendant à créer une conduite consciente prenant sa source dans des attitudes cohérentes et responsables ».

Les programmes d'éducation en matière de population sont planifiés pour une durée de cinq à dix ans ; ils sont parfois limités, lors de leur lancement, à une partie du territoire national, comme au Tamil Nadu, en Inde, ou à un public spécifique, comme en Tunisie, avant d'être généralisés dans tout le système éducatif. Dans l'étude de leur impact, nous n'avons pas établi de différence entre ces catégories de programmes.

2. IMPLICATIONS DE L'ADOPTION D'UN PROGRAMME D'ÉDUCATION EN MATIÈRE DE POPULATION

Le développement d'un programme d'éducation en matière de population suppose sur le plan pédagogique :

- la définition des objectifs, propres à chaque pays, en vue de constituer le corpus destiné à former des enseignants ;

- la révision des manuels scolaires et la production, en nombre suffisant, de matériels et de supports pédagogiques pour l'usage des enseignants et des élèves ou étudiants.

D'un point de vue social, l'introduction de l'éducation en matière de population à l'école rencontre de nombreuses résistances, car elle touche aux valeurs et aux comportements les plus intimes de l'être humain ; elle soulève des problèmes de fond, complexes et controversés, qui divisent souvent la société.

Il semble que beaucoup d'éducateurs engagés pour introduire l'éducation en matière de population dans leur enseignement en sont encore à se demander si le développement socio-économique de leur pays passe nécessairement par la maîtrise de la croissance démographique, si une forte fécondité n'a que des conséquences négatives et s'il faut croire à la réalité du « bonheur de la famille de deux enfants » ; comment, dans ce contexte, l'enseignant dont le conservatisme traditionnel est connu dans certains pays, peut-il véhiculer un message auquel il n'adhère pas, car il va à l'encontre de ses propres croyances et de celles de la communauté dans laquelle il vit ? On a souvent vu des éducateurs refuser le rôle de relais dans la politique anti-nataliste de leur pays et manifester ainsi leur indépendance par rapport aux options gouvernementales dans ce domaine.

3. QUESTIONS MÉTHODOLOGIQUES

Cette communication s'appuie sur des évaluations et des études d'impact menées entre 1985 et 1990 selon différentes méthodes : questionnaire à choix multiples, résolution de problèmes, tests d'auto-évaluation ou entretiens ; au Bangladesh, l'enquête, la plus élaborée, à quatre passages mesure en deux ans et demi l'évolution en cours d'apprentissage sur des cohortes d'élèves. Ces évaluations trouvent leurs limites dans le choix des méthodes d'enquêtes et d'exploitation des résultats.

Des échantillons représentatifs d'élèves, d'étudiants ou d'enseignants sont constitués, formés parfois de groupes homogènes, comme au Sri Lanka, où l'évaluation est menée dans cinq écoles secondaires ou de formation d'enseignants. Au Tamil Nadu et en Tunisie, en revanche, des individus des deux sexes, de tout le territoire, sont sélectionnés. Pour des raisons de comparaison, seules sont retenues,

les données sur les élèves du secondaire et d'institutions de formation d'enseignants, âgés de quinze à vingt-quatre ans².

Tous les individus interrogés ont bénéficié de cours, de conférences ou d'activités extra-scolaires sur des thèmes de population ; aucun des pays étudiés n'a pris en compte l'ensemble des thèmes constituant le contenu de l'éducation en matière de population :

- l'accroissement démographique et ses conséquences sur le développement socio-économique, les ressources et l'environnement ;
- la capacité de charge démographique par rapport au contexte géographique (urbanisation) et à la productivité (ressources) ;
- la dimension de la famille et ses implications sur le niveau et la qualité de vie des individus ;
- la différence entre la planification familiale et la limitation des naissances ; les implications sur l'âge au mariage, l'espacement des naissances et l'utilisation des contraceptifs ;
- la morbidité, la mortalité infantile et les questions d'hygiène, de santé, de nutrition et d'environnement ;
- les rôles sexuels, le statut de la femme et leurs effets sur la population et le développement ;
- la gestion de l'avenir et la collaboration à la planification aux niveaux de la communauté et de la nation ;
- les croyances et les valeurs liées aux questions de population.

Dans la plupart des évaluations, la réussite du programme d'éducation en matière de population a été définie en termes cognitifs ; d'autres catégories de mesures ont été introduites pour observer la réaction des publics aux programmes et déterminer si leurs attitudes et leurs aspirations étaient modifiées. Les résultats des programmes d'éducation en matière de population sont surtout évalués en termes de réduction de la fécondité, car les organismes de financement, nationaux ou internationaux, et les politiques démographiques des pays concernés ont pour priorité, avouée ou non, la limitation des naissances.

2. - Pour donner un ordre de grandeur des échantillons retenus, voici quelques chiffres : 1 140 élèves et autant de futurs enseignants, au Tamil Nadu ; en Tunisie, 1 092 élèves (la moitié des classes de troisième, l'autre moitié de terminales) ; il est à noter qu'en Tunisie, l'échantillon est constitué de deux groupes contrastés, l'un composé d'élèves sensibilisés à l'éducation en matière de population, l'autre d'un groupe qui ne connaît pas le programme.

4. QUELQUES EFFETS DE L'ÉDUCATION EN MATIÈRE DE POPULATION

Après quelques années de fonctionnement, les effets des programmes d'éducation en matière de population se font plus sentir dans les opinions et dans les attitudes que dans l'acquisition des connaissances ; au Bangladesh, 70 % des étudiants déclarent que les programmes influencent globalement leur pensée. Ils suscitent une prise de conscience des problèmes de population (Bangladesh, Népal, Sri Lanka) et de préoccupations absentes auparavant (Tunisie) ; les individus prennent désormais en considération le phénomène « population » dans leur vision prospective de l'avenir ; ils se montrent très sensibles au concept de qualité de la vie et pensent qu'il est de la responsabilité de tout citoyen de participer au règlement des problèmes de société.

Les connaissances des bénéficiaires de l'éducation en matière de population sont inégales : 66 % des élèves au Tamil Nadu et 58 % en Tunisie répondent correctement à des questions sur la dynamique de population et ses tendances ou sur la reproduction humaine ; en revanche, au Sri Lanka, où les futurs enseignants semblent mal connaître la situation démographique de leur pays et celle de la région asiatique, les pourcentages les plus élevés de réponses satisfaisantes tournent autour de 35 %. Dans leur ensemble, les apprenants, élèves du secondaire ou futurs enseignants, soutiennent mal une argumentation sérieuse qui prouve le rôle et l'importance du facteur population dans une perspective de développement socio-économique ; en revanche, ils font preuve de ferme conviction pour citer les conséquences néfastes de l'accroissement rapide de la population sur les différentes variables de ce développement ; au Bangladesh, 76 % d'entre eux mentionnent la parcellisation de la terre, le déficit alimentaire, la déforestation, la montée du chômage, l'augmentation de l'analphabétisme et le manque de logements parmi ces conséquences.

Toutes les études révèlent une évolution des attitudes des groupes visés à l'égard des questions de population. En Tunisie, 74 % des élèves se prononcent pour la maîtrise de la croissance démographique et 66 % pensent que la planification familiale ne constitue pas une entrave à la liberté individuelle. Au Bangladesh, 75 % des élèves sont conscients des implications négatives d'une famille nombreuse. Au Népal, les étudiants de la faculté de Pédagogie se sont tous prononcés en faveur d'une petite famille ; 45 % pensent qu'il ne faut pas se marier avant vingt-quatre à vingt-six ans ; 86 % sont favorables à la planification familiale ; la majorité d'entre eux désirent avoir deux ou trois enfants ; ce chiffre

contraste avec la taille moyenne de la famille, qui compte au moins cinq enfants par foyer dans les pays étudiés.

Les résultats des évaluations marquent peu de différences, en général, entre les élèves des zones urbaines et ceux des zones rurales. En revanche, une différenciation par sexe apparaît au Népal et en Tunisie où les filles se montrent dans l'ensemble plus favorables que les garçons à réduire la taille de leur famille, à reculer leur âge au mariage et à pratiquer la planification familiale.

Les déclarations de principe, notamment sur la vie familiale, n'impliquent pas nécessairement des suites logiques dans la pensée des personnes ; ainsi, plus de 50 % de l'ensemble des enquêtés acceptent l'idée de la planification familiale, mais leur attitude vis-à-vis de la contraception est plus réservée. Un certain pourcentage de répondants approuve l'égalité totale entre les sexes, mais la part de ceux qui acceptent que le mari aide sa femme dans les travaux ménagers est nettement inférieure ; parmi ceux qui prônent cette égalité, de nombreux répondants, des deux sexes, déclarent préférer les naissances masculines. On en conclut que si les effets de l'éducation en matière de population sont indéniables, ils paraissent quelque peu superficiels ; sans doute le « passage du principe à l'acte » est-il bien difficile à franchir tant sont forts les tabous sur certains sujets liés à la population.

Si des facteurs socioculturels ou politiques favorisent ou renforcent les effets de l'éducation en matière de population, de nombreuses conditions doivent être réunies pour que l'action éducative ait un réel impact.

5. FACTEURS QUI FAVORISENT L'IMPACT DE L'ÉDUCATION EN MATIÈRE DE POPULATION

Le rôle complémentaire des médias par rapport à l'éducation dans la transmission d'informations a été évoqué ; les politiques éducatives de promotion de certaines valeurs sociales (la mixité à l'école, l'égalité des sexes dans l'accès à certaines disciplines réservées jusque-là aux hommes, etc.) préparent, de façon non négligeable, une meilleure acceptation des messages de l'éducation en matière de population.

La pédagogie utilisée pour l'éducation en matière de population entraîne des différences quant à l'évolution des mentalités ; une pédagogie moderne, basée sur la communication interpersonnelle, les méthodes participatives, le travail de groupe et l'emploi de moyens audiovisuels, semble donner de meilleurs résultats. Les élèves dont l'évolution semble la plus importante ont bénéficié, en plus de l'enseignement formel, d'activités en dehors de l'école : visites organisées qui complètent la

formation théorique, participation à des enquêtes sur le terrain, étude du milieu et constitution de dossiers, etc. ; dans le cadre de cette pédagogie nouvelle, les parents d'élèves visitent plus fréquemment l'école et cette collaboration des partenaires ne peut que renforcer l'impact.

Dans l'étude tunisienne, une analyse factorielle des correspondances dégage une typologie des meilleurs receveurs de l'éducation en matière de population. Sans préjuger de l'applicabilité de ces résultats aux autres pays, l'impact est déterminé par les caractéristiques socioculturelles des élèves et des enseignants ; il est plus sensible auprès :

- des meilleurs élèves, en avance dans leurs études ;
- des individus en partie libérés des impératifs religieux ; le groupe sensibilisé à l'éducation en matière de population se réfère plus aux valeurs sociales (sensibilité communautaire) qu'aux valeurs morales ou religieuses ;
- des couches sociales les plus favorisées par le niveau d'instruction et la catégorie socio-professionnelle du père (cadres moyens et supérieurs) ;
- des élèves qui montrent une certaine ouverture à l'égard des problèmes politico-économiques contemporains et que préoccupent les problèmes de protection de la nature et d'environnement.

6. ENSEIGNEMENTS TIRÉS DES ÉVALUATIONS

La relative nouveauté du concept d'éducation en matière de population, la nature interdisciplinaire du contenu, la résistance suscitée et les implications d'un tel programme sont à prendre en compte pour juger de l'importance de l'impact. Les différents rapports d'évaluation confirment l'importance des options stratégiques ou financières pour accroître l'efficacité de l'action éducative qui dépend :

- de la qualité des moyens investis, des ressources humaines disponibles et des moyens financiers ;
- de la clarté des objectifs et de la cohérence du message ;
- de la formation adéquate des enseignants et de leur motivation pour un engagement personnel (pour de nombreux enseignants le rôle de l'éducation en matière de population demeure obscur) ;
- de la sensibilisation des personnes clés du système éducatif (directeurs d'établissements, inspecteurs) pour éviter des réactions négatives ;
- de l'implication d'autres partenaires de l'éducation (notamment les parents) ;

– de la pertinence et l'adéquation de l'information et du message par rapport aux besoins de l'apprenant.

Pour résumer, il faut adapter les contenus éducatifs au niveau des apprenants, le message aux objectifs poursuivis et les objectifs aux conditions sociales, économiques et institutionnelles.

CONCLUSION

Depuis l'adoption du Plan mondial sur la population à Bucarest en 1974, le champ d'engagement et d'intervention des gouvernements s'est élargi ; les problèmes de population ont été abordés dans une perspective plus large comme la résultante d'un ensemble de facteurs culturels, économiques et sociaux propres à chaque société plutôt que comme des phénomènes exogènes.

Ces deux dernières décennies, les gouvernements ont diversifié leurs interventions dans le domaine démographique ; cet engagement, soutenu par l'assistance internationale, a suscité l'apparition de nombreux projets et programmes, plus ou moins adaptés aux objectifs recherchés, dont les programmes d'éducation en matière de population. À notre connaissance, plus de cent pays ont introduit dans leur système éducatif des contenus interdisciplinaires liés aux questions de population dont on ne connaît ni les effets ni l'impact ; les évaluations d'opinions et d'attitudes sur les questions de population dans le monde scolaire sont encore très peu nombreuses.

Ce bilan des différentes évaluations révèle que l'impact de l'éducation en matière de population est limité et que les programmes mis en œuvre ne sont pas totalement efficaces. En cette fin du XX^e siècle, il est important d'étudier les progrès réalisés dans ce domaine, les difficultés rencontrées et les moyens de les surmonter pour relever les défis du XXI^e siècle.

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- CRUZ (L. DE LA) et KHATUN (H.), 1985. – *A Summative Evaluation of BGD/80/PO1: Population Education in the Formal School System of Bangladesh.*
- EL AMOURI, 1985. – *Impact de l'éducation en matière de population dans l'enseignement secondaire en Tunisie : approche psychosociologique.*
- JAYASURIYA (J. E.), 1986. – *The In-School Population Education Programme in Sri-Lanka, an Evaluation.*
- KNODEL (J.), HAVANON (N.) et SITTITRAI (W.), 1990. – « Family Size and the Education of children in the context of rapid fertility decline », *Population and Development Review*, n° 1, mars.
- Population Education Project, 1986. – *Program Evaluation 1980-1985*, Tamil Nadu, 5,
- Population Education Programme in Nepal, 1987. – *An Impact Study, by a team of educators.*
- UNESCO, 1978. – *L'éducation en matière de population : une perspective contemporaine*, Études et documents d'éducation, n° 28, Paris.